

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 26 septembre 2011

Commission « développement économique et urbanisme »

Séance du 6 septembre 2011

## 38 La Vallée de Nogent - acquisition de terrain des consorts Billand

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, MM. KCHOK, ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, MM BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, PAMART, Mmes M'BAYE-DIAO, BARBETTE, M. MACHU, Mmes FEVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, Mme LEFEVRE, M. NACHITE, Mme RIFFAULT

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CAPON

Pouvoir à :

M. VILLEMMAIN

Mme KEZZOUL

Pouvoir à :

M. ABBA-SIDICK

Mme PAMART

Pouvoir à :

M. SZPIRKO

Mme KOUACHI-MAHSAS

Pouvoir à :

M. RIFI-SAIDI

M. CHEURFA

Pouvoir à :

M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

■ **Rapport de présentation :**

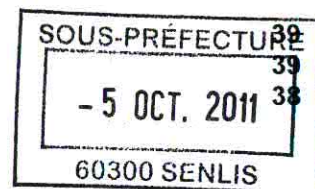
Monsieur Jean-Paul LEGRAND, maire-adjoint, expose :

Depuis plusieurs années, la Ville de Creil procède à l'acquisition de parcelles de terrains, actuellement à usage de jardin, situées dans l'emplacement réservé « La vallée de Nogent ». Ces terrains sont destinés à être aménagés en espace vert de jeux et de loisirs.

Dans ce cadre, les consorts BILLAND nous ont fait part de leur intention de céder leur parcelle située dans cet emplacement réservé et cadastrée section AL n°88 pour 649 m<sup>2</sup>.

Par courrier en date du 18 avril 2011, France Domaine a estimé la valeur vénale de cette parcelle à 2.000 euros. Afin de mener à bien ce projet, il vous est demandé d'accepter cette acquisition dans ces conditions et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant.

Vous êtes appelés à voter.



C'est maintenant !  
www.mairie-creil.fr

LA VILLE  
**CREIL**  
OISE-PICARDIE

# maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu l'avis favorable de la commission « développement économique et urbanisme », en date du 6 septembre 2011,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 38

Pour : 38

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1er :** d'accepter l'acquisition par la commune du terrain cadastré section AL n°88 au prix de 2.000 euros pour une contenance totale de 649 m².

**Article 2 :** d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié à intervenir par devant l'Office Notarial de Creil, ainsi que tout document nécessaire pour mener à bien cette opération.

**Article 3 :** d'imputer la dépense correspondante sur les crédits inscrits à cet effet au Budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage :

04 OCT. 2011

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

05 OCT. 2011

Jean-Claude VILLEMMAIN

  
Maire de Creil  
Conseiller général de l'Oise



Certifié exécutoire le présent document  
Creil, le 05.10.11 Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe Rakuy

C'est maintenant !  
www.mairie-creil.fr

LA VILLE  
CREIL  
OISEPICARDIE



### EMPLACEMENTS RESERVES: ER1-Petite Brèche, vallée de Nogent.



Août 2006  
 Sources : SIG CAC 2005, SIG Oise-la-Vallée 2005  
 Atelier d'urbanisme de la ville de Creil.



Agence d'urbanisme  
 et de développement  
 de la vallée de l'Oise  
 Oise-la-Vallée

SOUS-PRÉFECTURE  
 - 5 OCT. 2011  
 60300 SENLIS

